

ARAB TUNISIAN LEASE



Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars
divisé en 25 000 000 actions de nominal 1 dinar

Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène
Registre du Commerce : B157711996
Tél : 70 135 000 – Fax : 71 767 300

L'ATL est notée BBB- (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 14 Septembre 2018

Note d'opération relative à l'augmentation de capital de l'ATL de 25 000 000 dinars à 35 000 0000 dinars

Nombre de titres à émettre :

10 000 000 actions nouvelles de nominal 1 dinar au prix d'émission de 2,100 dinars

Visa **N° 19 / 1019** du **19 FEV. 2019** du conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice 2019 prévus par la réglementation en vigueur pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2019. Elle doit être également accompagnée des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2018 pour tout placement sollicité après le 30/04/2018. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

M. Raouf HARZI, Directeur du contrôle de gestion et Suivi des risques
ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082– Mahragène
Tél : 70 135 036 – Fax : 71 235 050

Intermédiaire en bourse chargé de l'opération



BNA Capitaux
Complexe Le Banquier Avenue Tahar HADDAD 1053 Les Berges du lac
Tél : (+216) 71 139 500 Fax : (+216) 71 656 299

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence "ATL 2018" enregistré auprès du CMF en date du 20/12/2018 sous le n°18/010. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2019 pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2019 et des états financiers de l'Emetteur pour tout placement sollicité après le 30/04/2019.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'Arab Tunisian Lease l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082– Mahragène; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse –Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053– Tunis et sur les sites Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2019 et les états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2018 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2019 et le 30/04/2019.



Février 2019

SOMMAIRE

FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL DE L'ATL	3
CHAPITRE 1 - RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION	5
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	7
2.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION	7
2.1.1. Décision à l'origine de l'émission.....	7
2.1.2. Caractéristiques de l'émission.....	7
2.1.3. Prix d'émission	7
2.1.4. Droit préférentiel de souscription.....	7
2.1.5. Période de souscription.....	8
2.1.6. Etablissement domiciliaire:.....	8
2.1.7. Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces :.....	9
2.1.8. Modalités et délais de délivrance des titres :	9
2.1.9. Mode de placement.....	9
2.1.10. Jouissance des actions nouvelles souscrites	9
2.1.11. But de l'émission	9
2.2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES	9
2.2.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes.....	9
2.2.2. Régime de négociabilité.....	9
2.2.3. Régime fiscal applicable : Droit commun	9
2.3. MARCHE DES TITRES	10
2.3.1. Cotation en bourse des actions anciennes.....	10
2.3.2. Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites	10
2.3.3. Cotation en Bourse des droits de souscription.....	10
2.4. TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE.....	10
2.5. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING.....	11
2.6. INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS	12
BULLETINS DE SOUSCRIPTION	18



Flash sur l'opération d'augmentation de capital de l'ATL

Augmentation de capital par souscription en numéraire avec droit préférentiel de souscription

La capital de l'Arab Tunisian Lease sera porté de 25 000 000DT à 35 000 000DT, par la création et l'émission de 10 000 000 actions nouvelles de nominal 1DT à émettre avec une prime d'émission de 1,1DT par action, à raison 2 actions nouvelles pour 5 actions anciennes. Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription.

Caractéristiques :

- Montant de l'augmentation en numéraire : 10 000 000 DT
- Montant de l'opération : 21 000 000 DT
- Nombre d'actions: 10 000 000 actions à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 1 DT
- Prix d'émission de l'action : 2,100 DT
- Forme des actions à émettre : Nominative
- Catégorie : Action Ordinaire

Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de deux dinars cent millimes (2,1DT) l'action soit la valeur nominale de l'action un (1) dinar, majorée d'une prime d'émission de un dinar cent millimes (1,1DT). Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 10 000 000 actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (02) action nouvelle pour une (05) action ancienne. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société Arab Tunisian Lease ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 10 000 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de



souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de deux (02) actions nouvelles pour cinq (05) actions anciennes et ce, du **06/03/2019 au 05/04/2019 inclus**¹.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **11/04/2019 au 19/04/2019 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **24/04/2019 au 24/05/2019 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 7 500 000 dinars, correspondant à 7 500 000 actions).

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société Arab Tunisian Lease exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 1 DT, représentant la valeur nominale de l'action majoré de 1,1 DT de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 0101 3054 1192 0028 9529 ouvert auprès de l'Arab Tunisian Bank - Agence Charguia conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Jouissance des nouvelles actions

Les actions nouvelles souscrites (10 000 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du **1^{er} Juillet 2019**.



¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **05/04/2019** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Chapitre 1 - Responsables de la note d'opération

1.1 Responsables de la note d'opération:

Le Directeur Général

M. Slimene BETTAIEB



1.2 Attestation des responsables de la note d'opération :

<< A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.>>

Le Directeur Général

M. Slimene BETTAIEB



1.3 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la note d'opération »

BNACAPITAUX

Le Directeur Général

M. Kamel GUESMI



1.4 Responsable de l'information :

M. Raouf HARZI , Directeur du contrôle de gestion et Suivi des risques
ATL - Ennour Building - Centre Urbain Nord - 1082- Mahragène
Tél : 70 135 036 - Fax : 71 235 050

La notice légale est publiée au JORT N° 25 du 26/02/2019

 Conseil du Marché Financier
Visa n° 19 / 10 / 19 19 FEV. 2013
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 25/01/2019 a décidé d'augmenter le capital de la société Arab Tunisian Lease « ATL » d'un montant de 10 000 000 DT pour le porter de 25 000 000 DT à 35 000 000DT, et ce, par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire à raison de deux (02) actions nouvelles souscrites pour cinq (05) actions anciennes, au prix d'émission de 2,1 DT chacune, soit une prime d'émission de 1,1DT.

Les nouvelles actions porteront jouissance à compter du 1^{er} juillet 2019.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, de :

- Limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois-quarts au moins de l'augmentation du capital proposée ;
- Redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en font la demande ;
- Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

2.1.2. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 10 000 000DT par la souscription en numéraire de 10 000 000 actions nouvelles.

-Nombre d'actions à émettre : 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire

-Valeur nominale: 1 DT

-Prix d'émission : 2,1 DT

-Catégorie : Action Ordinaire

-Forme des actions à émettre : Nominative

-Parité : Deux (02) actions nouvelles pour cinq (05) actions anciennes

2.1.3. Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de deux dinars cent millimes (2,1 DT) l'action soit la valeur nominale de l'action un (1) dinar, majorée d'une prime d'émission de un dinar cent millimes (1,1DT). Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement à la souscription.

2.1.4. Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 10 000 000 actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de deux (02) actions nouvelles pour cinq (05) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus

sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société Arab Tunisian Lease ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

2.1.5. Période de souscription

La souscription aux 10 000 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de deux (02) actions nouvelles pour cinq (05) actions anciennes et ce, du **06/03/2019 au 05/04/2019 inclus**¹.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **11/04/2019 au 19/04/2019 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **24/04/2019 au 24/05/2019 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 7 500 000 dinars, correspondant à 7 500 000 actions).

2.1.6. Etablissement domiciliaire:

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société Arab Tunisian Lease exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 1 DT, représentant la valeur nominale de l'action majoré de 1,1 DT de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 0101 3054 1192 0028 9529 ouvert auprès de l'Arab Tunisian Bank - Agence Charguia conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.



¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 05/04/2019 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

2.1.7. Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces :

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **05/04/2019 à 17H** à BNA CAPITAUX. Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par BNA CAPITAUX), via l'Espace Adhérent de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING et ce, à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

2.1.8. Modalités et délais de délivrance des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par BNA CAPITAUX, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

2.1.9. Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 25 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

2.1.10. Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les 10 000 000 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir du 01/07/2019.

2.1.11. But de l'émission

L'augmentation de capital a pour but de renforcer les fonds propres de la société, et respecter les normes pré instaurées en termes de ratios prudentiels.

2.2. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

2.2.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

2.2.2. Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables en bourse.

2.2.3. Régime fiscal applicable : Droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- L'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au



31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

2.3. Marché des titres

Les actions Arab Tunisian Lease sont négociables sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

2.3.1. Cotation en bourse des actions anciennes

Les 25 000 000 actions anciennes composant le capital actuel de Arab Tunisian Lease inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **06/03/2019**, droits de souscription détachés.

2.3.2. Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2019, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

2.3.3. Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du **06/03/2019** au **05/04/2019 inclus**¹

Il est à préciser qu'une séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

2.4. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis 1.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **05/04/2019** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.



2.5. Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN TN0004700787 durant la période de souscription préférentielle soit du 06/03/2019 au 05/04/2019 inclus¹.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN TN0004700795 à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse.



¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 05/04/2019 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

2.6. Indicateurs d'activité trimestriels

(en mD)	4 ^{ème} trimestre			Cumul au 31/12/2018		
	2018	2017	variation	2018(1)	2017	variation
Total Approbations	64 801	105 287	-38,5%	326 162	394 392	-17,3%
Sous total Approbations Mobilières	58 510	101 564	-42,4%	314 907	386 538	-18,5%
Agriculture	5 929	12 830	-53,8%	35 718	38 581	-7,4%
Bâtiments & travaux publics	6 691	19 805	-66,2%	55 815	71 024	-21,4%
Industrie	8 674	14 044	-38,2%	30 729	59 127	-48,0%
Service et commerce	34 931	46 501	-24,9%	152 904	184 115	-17,0%
Tourisme	2 285	8 384	-72,7%	39 741	33 691	18,0%
Sous total Approbations Immobilières	6291	3723	69,0%	11 255	7 854	43,3%
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Bâtiments & travaux publics	-	-	-	506	90	462,2%
Industrie	292	642	-54,5%	1591	1 261	26,2%
Service et commerce	5999	3081	94,7%	9 158	6 503	40,8%
Tourisme	-	-	-	-	-	-
Total Mises en Force	59 677	83 539	-28,6%	306 358	350 021	-12,5%
Sous total Mises en Force Mobilières	59 296	81 295	-27,1%	301 818	341 849	-11,7%
Agriculture	6 400	11 030	-42,0%	35 273	36 767	-4,1%
Bâtiments & travaux publics	10 756	14 520	-25,9%	53 607	58 987	-9,1%
Industrie	6 646	11 744	-43,4%	33 991	51 864	-34,5%
Service et commerce	31 025	36 877	-15,9%	143 183	166 797	-14,2%
Tourisme	4 469	7 124	-37,3%	35 764	27 434	30,4%
Sous total Mises en Force Immobilières	381	2244	-83,0%	4540	8172	-44,4%
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Bâtiments & travaux publics	180	-	-	505	155	225,8%
Industrie	1	1220	-99,9%	402	1 792	-77,6%
Service et commerce	200	1 024	-	3 633	6 225	-41,6%
Tourisme	-	-	-	-	-	-
Total des engagements				660 531	633 211	4,3%
Engagements courants				611 824	586 277	4,4%
Engagements classés				48 707	46 934	3,8%
Trésorerie nette				18 554	8 805	110,7%
Ressources d'emprunts (2)				529 106	496 329	6,6%
Capitaux propres (3)				74 852	70 446	6,3%
Revenus Bruts de leasing	85 905	83 974	2,3%	322 175	286 181	12,6%
Revenus Nets de leasing	18 731	18 877	-0,8%	67 258	59 063	13,9%
Produits Nets de leasing (4)	7 938	8 753	-9,3%	26 996	28 022	-3,7%
Total des charges d'exploitation	3 223	2 626	22,7%	11 134	10 125	10,0%

(1) Données auditées

(2) Les ressources d'emprunt sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants

(3) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

(4) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes



Bulletins de souscription



Arab Tunisian Lease

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars
Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène
Registre du Commerce : B157711996

Objet social : La société a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel

L'ATL est notée BBB- (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 14 Septembre 2018

Augmentation de capital en numéraire de 25 000 000DT à 35 000 000DT par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles au prix de 2,100D

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/01/2019 dont PV enregistré à la Recette des Finances en date du 30/01/2019

Visa du Conseil du Marché Financier n° 19 / 1019 du 19 FEV. 2019

Notice Légale publiée au JORT n° 25 du 26/02/2019

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° _____

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de l'ATB - Agence Charguie sous le n° 0101 3054 1192 0028 9529

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	
Nationalité :	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N°	Délivrée le: / / à
Profession/activité :	
Adresse : Code postal : Pays : Tél :	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même	
<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:	
<input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente	
<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.	
Identité du mandant :	
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom :	Raison Sociale
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C
N°	Matricule Fiscale.....
Délivrée le: à	
Profession / activité :	
Adresse : Code postal : Pays : Tél :	

Déclare (ons) souscrire (2) :
(en chiffres)..... actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/07/2019.

1) A titre irréductible : à raison de deux (02) actions nouvelles pour cinq (05) anciennes contre la remise des mes/ nos (1) et/ou (2):

..... Actions anciennes

..... Droits acquis en Bourse (attestation N° du / /)

..... Total des droits de souscription donnant droit àactions nouvelles

2) A titre réductible : à actions nouvelles

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « ATL 2018 » et de la note d'opération relative à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

En espèces

Par chèque n° Tiré sur.....Agence

Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) (2)..... représentant le montant des actions souscrites, à titre irréductible et réductible, à raison de 2,100D par action, soit 1D de nominal et 1,100D de prime d'émission.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

Tunis, le

Signature (3)

1) Cocher la case correspondante

2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »



COPIE

Arab Tunisian Lease

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars
Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène
Registre du Commerce : B157711996

Objet social : La société a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel

L'ATL est notée BBB- (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 14 Septembre 2018

Augmentation de capital en numéraire de 25 000 000DT à 35 000 000DT par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles au prix de 2,100D

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/01/2019 dont PV enregistré à la Recette des Finances en date du 30/01/2019

Visa du Conseil du Marché Financier n° **19 / 1019** du **19 FEV. 2019**

Notice Légale publiée au JORT n° **25** du **26/02/2019**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° _____

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de l'ATB - Agence Charguie sous le n° 0101 3054 1192 0028 9529

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr
Nationalité :	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N°	Délivrée le: / / à
Profession/activité :
Adresse :	Code postal : Pays : Tél :

Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même	<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:
	<input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente
	<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :	
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom :	Raison Sociale
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C
N°	Délivrée le: à
Profession / activité :	Matricule Fiscale.....
Adresse :	Code postal : Pays : Tél :

Déclare (ons) souscrire (2) :
(en chiffres)..... actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/07/2019.

1) **A titre irréductible:** à raison de deux (02) actions nouvelles pour cinq (05) anciennes contre la remise des mes/ nos (1) et/ou (2):

..... Actions anciennes

..... Droits acquis en Bourse (attestation N° du .../.../.....)

..... Total des droits de souscription donnant droit àactions nouvelles

2) **A titre réductible :** à actions nouvelles

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « ATL 2018 » et de la note d'opération relative à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

En espèces

Par chèque n° Tiré sur.....Agence

Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) (2)..... représentant le montant des actions souscrites, à titre irréductible et réductible, à raison de 2,100D par action, soit 1D de nominal et 1,100D de prime d'émission.

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

Tunis, le

Signature (3)



Arab Tunisian Lease

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars

Siège social : Ennour Building - Centre Urbain Nord 1082 Mahragène

Registre du Commerce : B157711996

Objet social : La société a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel

L'ATL est notée BBB- (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 14 Septembre 2018

Augmentation de capital en numéraire de 25 000 000DT à 35 000 000DT par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles au prix de 2,100D

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/01/2019 dont PV enregistré à la Recette des Finances en date du 30/01/2019

Visa du Conseil du Marché Financier n° 19 / 10 19 du 19 FEV. 2019

Notice Légale publiée au JORT n° 25 du 26/02/2019

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° _____ (Souscription publique)

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de l'ATB - Agence Chargeur
sous le n° 0101 3054 1192 0028 9529

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr		Nationalité :		Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport			
N°		Délivrée le: / /		à			
Profession/activité :							
Adresse :		Code postal :		Pays :		Tél :	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même							
<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:							
<input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente							
<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.							
Identité du mandant :							
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr			Personne morale :				
Nom & prénom :			Raison Sociale				
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport			N° du R.C				
N°			Matricule Fiscale.....				
Délivrée le:							
Profession / activité :							
Adresse :		Code postal :		Pays :		Tél :	

Déclare (ons) souscrire (2) :
(en chiffres)..... actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/07/2019.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « ATL 2018 » et de la note d'opération relative à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
- Par chèque n° Tiré sur.....Agence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) (2)..... représentant le montant des actions souscrites à raison de 2,100D par action.

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
Le second servant de souche
Tunis, le
Signature (3)



COPIE

Arab Tunisian Lease

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars
Siège social : Ennour Building - Centre Urbain Nord 1082 Mahragène
Registre du Commerce : B157711996

Objet social : La société a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel

L'ATL est notée BBB- (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 14 Septembre 2018

Augmentation de capital en numéraire de 25 000 000DT à 35 000 000DT par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles au prix de 2,100D

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/01/2019 dont PV enregistré à la Recette des Finances en date du 30/01/2019

Visa du Conseil du Marché Financier n° 19 / 10 19 du 19 FEV. 2019

Notice Légale publiée au JORT n° 25 du 26/02/2019

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° _____ (Souscription publique)

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de l'ATB - Agence Chargeur sous le n° 0101 3054 1192 0028 9529

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr		
Nationalité :	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	
N°	Délivrée le: / /	à	
Profession/activité :			
Adresse :			
Code postal : Pays : Tél :			
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même			
<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:			
<input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente			
<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.			
Identité du mandant :			
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr		Personne morale :	
Nom & prénom :		Raison Sociale	
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport		N° du R.C	
N°		Matricule Fiscale.....	
Délivrée le:		à	
Profession / activité :			
Adresse :			
Code postal : Pays : Tél :			

Déclare (ons) souscrire (2) :
(en chiffres)..... actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/07/2019.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « ATL 2018 » et de la note d'opération relative à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
- Par chèque n° Tiré sur.....Agence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) (2)..... représentant le montant des actions souscrites à raison de 2,100D par action.

- 1) Cocher la case correspondante
- 4) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 5) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
Le second servant de souche
Tunis, le
Signature (3)



